

DÉPARTEMENT de l'ISÈRE
—
Arrondissement de LA TOUR DU
PIN
Canton de CHARVIEU-
CHAVAGNEUX
—
HÔTEL DE VILLE
de
CHARVIEU-CHAVAGNEUX



CONSEIL MUNICIPAL
du 3 janvier 2018
----/----
COMPTE RENDU SOMMAIRE

L'an deux mille dix huit le 3 janvier, à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHARVIEU-CHAVAGNEUX (Isère) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Gérard DEZEMPTTE, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27
Date de convocation du Conseil Municipal : 22 Décembre 2017

ETAIENT PRESENTS : M. DEZEMPTTE, M. JOANNON, M. GAUTHIER, Mme SERRANO, M. LYOËN, Mme RIGOT, M. MUTTER, Mme MONIN, Mme PENNONI, M. COQUARD, Mme BERNARD, J-L. ZULIANI, Mme MULLER, Mme Garsi, Mme FAILLA, M. LAPORTE, Mme COLIN, M. PETITPAS, M. CERVERA, Mme MIOCHE ;

ETAIT EXCUSE ET REPRESENTE :

Mme PAIN	par G. DEZEMPTTE
Mme OBRIER	par G. JOANNON
M. COLAMARTINO	par P. GAUTHIER
W. RAY	par K. SERRANO
Mme ALBERICH	par M. LYOËN
Mme BOURDET	par D. RIGOT
M. DEFRADAS	par F. MUTTER

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, J. FAILLA est nommée Secrétaire de séance.

=====

Le Conseil Municipal,

- **A Décidé** à l'unanimité le retrait de la modification N°2 du Plan Local d'Urbanisme adopté le 24 Juin 2008

Présent document établi pour être affiché conformément aux articles L 2121-25 et R 2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à CHARVIEU-CHAVAGNEUX, le 4 janvier 2018



Le Maire,


Gérard DEZEMPTTE,
Conseiller Départemental de l'Isère